ISSP

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
-=-=-=-=-
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
-=-=-=-=-
UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO
-=-=-=-=-
PRESIDENCE
03 BP 7021 Ouagadougou 03
Tél. : (226) 25.30.70.64/65
Fax. (226) 25.30.72.42
Télex : 5270 BF

BURKINA FASO
-=-=-=-=-
La Patrie ou la mort, Nous Vaincrons

Ouagadougou, le 07 AOUT 2025

Communiqué n°2025-214/MESRI/SG/UJKZ/P

relatif au test de recrutement des étudiants de *Licence en sciences de la population*
à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP)
Session 2025 -2026

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public burkinabè qu'il est ouvert à l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) un recrutement par voie de concours de trente (30) étudiants en première année de ***Licence en sciences de la population*** au titre de l'année académique 2025-2026.

L'objectif de cette formation diplômante est de doter les apprenants de connaissances théoriques et techniques en matière d'analyse des questions de population. De manière spécifique, les étudiants en fin de formation seront capables de :

- maitriser les concepts et les fondamentaux de la démographie ;
- participer à la mise en œuvre de politiques de population ;
- suivre et évaluer des projets et programmes de développement ;
- concevoir et planifier une opération de collecte de données quantitative et qualitative en population ;
- traiter et analyser des données à travers des méthodes de statistiques avancées et des logiciels pour la recherche et la prise de décision.

Les titulaires de cette licence sont appelés à servir dans les instituts nationaux de statistique, les directions des statistiques sectorielles des ministères, les universités, les instituts et centres de recherche, les projets et programmes, les entreprises publiques et privées, les ONGs, et toute autre structure œuvrant dans le domaine des statistiques et des sciences de la population.

Ils/elles peuvent y exercer en qualité de :

- Démographe ;
- Responsable du Suivi & Evaluation ;
- Gestionnaire de bases de données ;
- Analyste Statisticien ;
- Assistant de recherche.

1. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature les personnes âgées **de vingt-trois (23) ans au plus au 31 décembre 2024** et titulaires **d'un baccalauréat scientifique (C, D, E).**

2. DUREE DE LA FORMATION

La formation comprend six (6) semestres. Les cours se déroulent sous forme d'unités d'enseignement en présentiel à l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP).

3. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter une photocopie certifiée conforme des pièces suivantes :

- l'extrait d'acte de naissance ou le jugement supplétif d'acte de naissance en tenant lieu ;
- l'attestation ou le diplôme du Baccalauréat ;
- le relevé de notes du Baccalauréat ;
- la carte nationale d'identité ou toute pièce en tenant lieu.

4. SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La soumission des dossiers de candidature se fera **obligatoirement en ligne** sur la plateforme CampusFaso à travers le lien https://www.campusfaso.bf/formations/candidature du 11 août au 15 septembre 2025.
La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à quinze mille cinq cent francs (15 500F) CFA payables sur la plateforme **CampusFaso via Coris Money, Moov Money ou Orange Money**.

5. ADMINISTRATION DES EPREUVES DU CONCOURS

Les épreuves du concours se dérouleront au centre unique de Ouagadougou à l'Université Joseph KI-ZERBO selon le calendrier ci-après :

Épreuves	Date	Horaire	Coefficient
Culture générale	*19 septembre 2025*	*08h00-11h00*	**30**
Mathématiques	*19 septembre 2025*	*14h00-18h00*	**40**
Probabilité et Statistique	*20 septembre 2025*	*08h00-12h00*	**30**

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation de la Carte Nationale d'Identité ou au passeport ayant servi au dépôt du dossier de candidature et de la convocation d'inscription au concours.

L'appel des candidats se fera à **07h 30mn** pour les compositions du matin et à **13h 30mn** pour celles de l'après-midi.

Le lieu de déroulement des épreuves sera précisé ultérieurement par affichage à l'ISSP au plus tard le 18 septembre 2025.

6. FRAIS D'INSCRIPTION ET DE FORMATION

Les candidats retenus devront s'acquitter des frais annuels d'inscription et de formation ainsi qu'il suit :

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		**Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA**
	Régime étudiant	*Régime particulier*	*Tout régime*
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	252 000 FCFA/an
Frais de formation	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an	300 000 FCFA/an

7. BOURSES D'ÉTUDES

Les dix (10) meilleurs candidats admis au test bénéficieront d'une bourse d'exemption des frais de formation de 300 000 FCFA/an pour les trois années d'études.

8. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les résultats du concours seront publiés au plus tard le 30 Septembre 2025 par affichage à l'ISSP et les cours débuteront en octobre 2025.

Pour toute information, prière contacter :
La Direction Adjointe en charge des affaires académiques : Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), 03 BP 7118 Ouagadougou 03 - Burkina Faso ; Email : directionadjointe@issp.bf.

Aucun dossier incomplet ne sera examiné.

P/Le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des
Enseignements et des Innovations
Pédagogiques

Université Joseph KI-ZERBO ★ Le Vice-Président Ens. et Innov. Péd. ★

Dr Bernard ZOUMA
Maître de Conférences
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

Ampliations :
- DAOI
- V.-P. E.I.P.
- A.C.
- ISSP
- DSI / Point focal Campus Faso
- Large diffusion